

MAZARS

**FONDATION POUR LE DROIT
CONTINENTAL**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Siège social : 32 rue Tronchet 75 009 PARIS
Fondation reconnue d'utilité publique
SIREN : 507 793 149

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation pour le Droit Continental relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de

notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes

annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre ..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 23 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S


JEROME EUSTACHE

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	104 447	85 270	19 177	12 963
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	17 735	11 327	6 408	9 955
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	29 424	19 524	9 901	12 170
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 067 578		5 067 578	5 067 578
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 291		15 291	14 938
TOTAL (I)	5 234 476	116 121	5 118 355	5 117 604
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	15		15	
Autres	141 391		141 391	328 003
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	655 754		655 754	389 525
Charges constatées d'avance (3)	23 608		23 608	18 803
TOTAL (III)	820 769		820 769	736 331
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 055 244	116 121	5 939 123	5 853 935

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

Comptes annuels au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 068 320	5 068 320
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	516 446	484 736
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 934	31 710
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	5 596 700	5 584 766
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	43 853	7 772
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	43 853	7 772
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 071	134 779
Dettes fiscales et sociales	78 356	42 801
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	144	8 817
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	80 000	75 000
TOTAL (V)	298 571	261 397
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 939 123	5 853 935

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

91 478

207 092

261 397

Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	108 922	84 803
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	170 000	212 000
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	214	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	362 003	312 831
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	641 139	609 633
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	464 043	509 285
Impôts, taxes et versements assimilés	3 719	1 516
Salaires et traitements	213 715	160 391
Charges sociales	79 332	65 291
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 635	10 997
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	51 320	41 000
Autres charges	25	3 708
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	824 788	792 188
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-183 648	-182 555
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	234 605	221 906
Autres intérêts et produits assimilés	384	130
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	234 989	222 036
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	16	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	16	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	234 973	222 036

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 310	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 310	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-3 310	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	48 015	39 481
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	3 333	
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	39 415	7 772
TOTAL DES PRODUITS	879 462	831 669
TOTAL DES CHARGES	867 528	799 960
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	11 934	31 710
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	11 934	31 710

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

-3 310

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 939 123,43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 933,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes ont été arrêtés le 23/07/2020 par le Conseil d'Administration.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuité de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association; Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03, lui-même abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2016-07.

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	3 à 5 ans
- Installation générales et tech	5 à 8 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de parts de SCPI. Ces titres sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition, majoré des frais d'acquisition. Une dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement obtenue par la Fondation n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice de son octroi, le montant non utilisé constitue un engagement d'emploi sur les exercices ultérieurs pris par la Fondation envers le tiers financeur. Cet engagement est inscrit en charges sous la rubrique "Engagements à réaliser sur ressources affectés" et au passif du bilan sous le compte "Fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "Fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants à hauteur des dépenses supportées au titre des engagements, au poste "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

FONDS PROPRES

La dotation initiale de la Fondation d'un montant de 4 830 000 € est constitué des apports consentis par les Fondateurs :

Conseil national des barreaux	500 000 €
Fondation des Notaires de France	2 000 000 €
TOTAL S.A.	100 000 €
Schneider Electric S.A.	100 000 €
Véolia Environnement	100 000 €
Caisse des dépôts et consignations	1 250 000 €
Etat, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie	330 000 €
Etat, ministère des Affaires Etrangères	150 000 €
Etat, ministère de la Justice	300 000 €

La dotation s'est accrue de tout ou partie des excédents dégagés au titre des exercices 2008 (128 520,00€), 2009 (4 838,00 €), 2010 (23 189,80 €), 2011 (61 887,75 €) et 2012 (19 884,39 €), pour s'élever à 5 068 319,94 € fin 2016.

MISE A DISPOSITION GRATUITE DES BIENS ET SERVICES

Le Ministère de la Justice apporte son soutien en moyens humains, financiers, matériels et logistiques à la Fondation afin de lui permettre de remplir sa mission. Au titre de l'exercice 2019, ces montants ont été valorisés à 7 000 €.

PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier est principalement constitué des revenus des placements des SCPI.

SCPI	Nombre de parts	Montant placé à l'origine en €
Primonial Primopierre	4 252	833 392
Primonial Primovie	4 363	833 333
Notapierre	7 132	2 567 520
Primonial Patrimmo Commerce	4 363	833 333
TOTAL		5 067 578

Au titre de l'exercice 2019, le produit financier relatif à ces placements s'élève à 235 K€.

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, ne présente pas de caractère significatif pour l'exercice 2019.

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements reçus de 100 000 € de Schneider Electric pour les années 2012 à 2016. 60 000 € ont été versés et il reste à recevoir 40 000 € (années 2015 & 2016).

HONORAIRES DU COMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes inscrits au comptes de résultat, s'élèvent à 4 958,26 euros et concernent le contrôle légal des comptes.

STATUT FISCAL DE LA FONDATION

La Fondation pour le Droit Continental étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif. Elle bénéficie d'une exonération totale des impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, taxe sur la valeur ajoutée) car elle n'a pas d'activité lucrative au sens de l'instruction fiscale 4-h5-06 du 18/12/2006, aujourd'hui citée dans le Bulletin Officiel des Finances Publiques BOI-TVA-CHAMP-30-10-30-20120912 ainsi que le BOI-IS-CHAMP-30-70-20120912. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux réduit sur les revenus des capitaux mobiliers en tant que Fondation reconnue d'utilité publique (art. 20 de la loi de finances pour 2005)

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Les états financiers de la structure ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 au premier trimestre 2020 et la structure s'attend à un impact négatif sur les états financiers en 2020. La Fondation, compte tenu du caractère récent de la pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	110 122		12 060		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		18 784		972	
		Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique		9 668				
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL			28 452		972		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés		5 067 578				
	Prêts et autres immobilisations financières		14 938		353		
TOTAL			5 082 516		353		
TOTAL GENERAL			5 221 090		13 386		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			122 182		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				19 756	
		Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier				9 668		
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL					29 424		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés				5 067 578		
	Prêts & autres immob. financières				15 291		
TOTAL					5 082 869		
TOTAL GENERAL					5 234 476		

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	87 204	9 393		96 597
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		7 104	3 074		10 178
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		9 178	167		9 346
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	16 283	3 241		19 524
	TOTAL GENERAL	103 486	12 635		116 121

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 291		15 291
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15	15	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	382	382	
	Etat & autres			
	coll. publiques	34 982		34 982
	Divers	30 000	30 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	76 028	76 028	
Charges constatées d'avance	23 608	23 608		
TOTAUX		180 306	130 033	50 273
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	23 608
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	23 608

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	66 028
Disponibilités	54
TOTAL	66 082

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 068 319,94			5 068 319,94
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	484 736,41	31 709,63		516 446,04
Résultat comptable de l'exercice antérieur	31 709,63	11 933,76	31 709,63	11 933,76
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	5 584 765,98	43 643,39	31 709,63	5 596 699,74

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
SUBVENTION		2018	10 000,00	7 771,69	3 333,33		4 438,36
MECENAT		2019	40 000,00			39 414,83	39 414,83
	TOTAL		50 000,00	7 771,69	3 333,33	39 414,83	43 853,19

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	140 071	140 071		
Personnel & comptes rattachés	24 873	24 873		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	39 239	27 433	11 806	
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 000	3 000		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	4 672		4 672	
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 571	6 571		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	144	144		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	80 000	5 000	75 000	
TOTAUX	298 571	207 092	91 478	

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	80 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	80 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 768
Dettes fiscales et sociales	14 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	42 143

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	3,00	3,00
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Inscriptions universités d'été	108 922		108 922
Autres prestations			
Subventions libres d'affectation	150 000		150 000
Subventions affectées	20 000		20 000
Soutiens libres d'affectation	362 000		362 000
Produits divers de gestion courante	217		217
Ressources	641 139		641 139

DETAIL DES POSTES

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	104 446,80	85 269,97	19 176,83	12 963,18
20500000 CONCESSIONS, BREVETS, MARQUES	104 446,80		104 446,80	92 386,80
28050000 AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIM		85 269,97	-85 269,97	-79 423,62
Autres immobilisations incorporelles	17 735,00	11 327,27	6 407,73	9 954,73
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCOR	17 735,00		17 735,00	17 735,00
28080000 AMORTISSEMENT LOGICIEL		11 327,27	-11 327,27	-7 780,27
Immobilisations Corporelles				
Autres immobilisations corporelles	29 424,47	19 523,77	9 900,70	12 169,52
21810000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	19 756,30		19 756,30	18 783,90
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	2 523,01		2 523,01	2 523,01
21831000 MATÉRIEL INFORMATIQUE	2 317,12		2 317,12	2 317,12
21840000 MOBILIER	4 828,04		4 828,04	4 828,04
28181000 AMORTISSEMENT AAI		10 178,09	-10 178,09	-7 104,15
28183000 AMORTIS. MATÉR. BUREAU ET INFOR		2 523,01	-2 523,01	-2 523,01
28183100 AMORT MATERIEL INFO		2 317,12	-2 317,12	-2 317,12
28184000 AMORTIS. MOBILIER		4 505,55	-4 505,55	-4 338,27
Immobilisations Financières (2)				
Autres titres immobilisés	5 067 578,00		5 067 578,00	5 067 578,00
27100000 TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	5 067 578,00		5 067 578,00	5 067 578,00
Autres immobilisations financières	15 291,48		15 291,48	14 938,15
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	433,33		433,33	80,00
27510000 DEPOTS DE GARANTIE	14 858,15		14 858,15	14 858,15
TOTAL (I)	5 234 475,75	116 121,01	5 118 354,74	5 117 603,58
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	15,00		15,00	
411UNIVER UNIVERSITE D'ETE	15,00		15,00	
Autres	141 391,31		141 391,31	328 003,32
401BOUYGUE BOUYGUES TELECOM				556,32
401ORANGE ORANGE				520,72
40980000 FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	1 188,00		1 188,00	1 188,00
43870000 CPAM	381,50		381,50	
44170000 SUBVENTION CDC				150 000,00
44172000 SUBV. FLECHEE CDC	30 000,00		30 000,00	75 000,00
44711000 TAXE SUR LES SALAIRES	34 982,00		34 982,00	34 982,00
46700015 NDF ANNE-CHARLOTTE GROS				279,75
46713000 SOUTIEN FCIER NON AFFECTE CNMA	10 000,00		10 000,00	10 000,00
46870000 DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	64 839,81		64 839,81	55 476,53
Disponibilités	655 754,09		655 754,09	389 525,05
51200000 BANQUE CDC N°340816B	533 690,06		533 690,06	293 590,32
51210000 BANQUE CDC N°337841T	117 628,08		117 628,08	92 386,45
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	54,46		54,46	54,54
53100000 CAISSE SIEGE SOCIAL	4 197,26		4 197,26	3 309,51
53110000 CAISSE EN DOLLARS	31,75		31,75	31,75
53110100 CAISSE EN YUAN CHINOIS	131,43		131,43	131,43
53110400 CAISSE EN DINAR SERBE	6,94		6,94	6,94
53110500 CAISSE LIBANAISE	12,72		12,72	12,72
53110600 CAISSE LIVRES EGYPTIENNES	1,39		1,39	1,39
(3)				

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
Charges constatées d'avance	23 608,29		23 608,29	18 802,64
48600000 CHARGES CONSTATEES AVCE	23 608,29		23 608,29	18 802,64
TOTAL (III)	820 768,69		820 768,69	736 331,01
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 055 244,44	116 121,01	5 939 123,43	5 853 934,59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	5 068 319,94	5 068 319,94
10220000 FONDS STATUTAIRES	1 250 000,00	1 250 000,00
10220100 FOND STATUTAIRE SCHNEIDER	100 000,00	100 000,00
10220200 FONDS STATUT FOND NOTAIRE DE F	2 000 000,00	2 000 000,00
10220300 FONDS STATUTAIRES TOTAL	100 000,00	100 000,00
10220400 FONDS STATUT MINISTÈRE ECO &FI	330 000,00	330 000,00
10220500 FONDS STATUTAIRE VEOLIA	100 000,00	100 000,00
10220600 FONDS STAT MINISTERE DE LA JUS	300 000,00	300 000,00
10220700 FONDS STAT MSTÈRE DES A.ETRANG	150 000,00	150 000,00
10220800 FONDS STAT CONS. NAT DES BARRE	500 000,00	500 000,00
10270000 DOTATION	238 319,94	238 319,94
Réserves		
Report à nouveau	516 446,04	484 736,41
11000000 REPORT À NOUVEAU (S. CRÉDIT)	624 311,45	624 311,45
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉB.)	-107 865,41	-139 575,04
Excédent ou déficit de l'exercice	11 933,76	31 709,63
<i>Situation nette</i>	5 596 699,74	5 584 765,98
TOTAL (I)	5 596 699,74	5 584 765,98
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	43 853,19	7 771,69
19410000 FONDS DEDIES S/SUB	43 853,19	7 771,69
TOTAL (III)	43 853,19	7 771,69
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 071,26	134 779,27
40100028 CITE INTERNATIONALE UNIV PARIS		37 255,00
401ADIJ ADIJ	1 000,00	
401ALTERET ALTERETHIC	10 200,01	
401AMP AMP	9 000,00	
401ATHENOR ATHENORA	16 536,65	
401ATS ATS SYSTEMS		142,02
401BRUNEAU BRUNEAU	248,37	
401CODICI CODICI	10 020,00	
401CRJH CERCLE DES JURISTES EN HERBES	5 000,00	
401DEEDI DEEDI	66,00	66,00
401DEFFAIN DEFFAINS BRUNO	12 000,00	
401FONCIA FONCIA	18 663,33	16 155,99
401GLASSHO GLASSHOUSSE	8 040,00	
401HEBIS HEBIS		512,00
401HUYU MME HU YU		1 024,00
401JAL JOURNAL OFFICIEL	100,00	
401JEGARD LEO JEGARD ET ASSOCIES	12,00	6 196,80
401LIBEI MR LI BEI	11 300,00	
401LPA LPA	1 354,80	
401MAZARS MAZARS		4 765,20
401RESTAU RESTAURANTS	147,10	
401SECOURS SECOURS EMPLOI	173,04	341,20
401SEJEAN SEJEAN MICHEL		2 000,00
401UNIVERS UNIVERSITE PARIS II	8 442,00	24 000,00
401VISTAPR VISTAPRINT		30,37
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	27 767,96	42 290,69

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	78 355,68	42 801,14
42100000 NET A PAYER	16 770,93	
42820000 DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY	8 102,00	5 095,00
43100000 SECURITE SOCIALE	12 504,01	6 314,00
43732000 HUMANIS RETRAITE	10 246,82	2 184,08
43733000 IPSEC	532,96	479,86
43734000 MUTUELLE VIA SANTE	270,24	270,24
43735000 CBCM	5 483,54	5 483,54
43736000 COTISATION R.A.F.P	1 102,28	1 102,28
43790000 AGESEA	3 912,05	3 912,05
43820000 PROV. CHARGES SOCIALES S/CP	4 149,00	2 005,00
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 038,06	1 038,06
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	2 766,83	
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	3 000,00	
44571200 TVA COLLECTÉE 5,5 %	4 672,45	4 672,45
44710000 TAXE SUR LES SALAIRES	2 719,00	7 382,00
44713000 PARTICIP DES EMPLOYEURS FORM C		1 706,58
44863000 FORMATION CONTINUE	1 085,51	1 156,00
Dettes diverses		
Autres dettes	143,56	8 816,51
46100000 CB LAURE BELANGER	8,60	8,60
46700002 NDF BASILA GENN	41,96	2 959,69
46700006 NDF GRIMALDI		2 530,86
46700009 NDF LOUISON FONTENEAU		118,24
46700010 NDF LAURE BELANGER	93,00	93,00
46700024 NDF JEROME CAURO ELAN		2 856,54
46700029 NF EMMANUEL DIENY		249,58
Produits constatés d'avance	80 000,00	75 000,00
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	80 000,00	75 000,00
TOTAL (V)	298 570,50	261 396,92
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 939 123,43	5 853 934,59

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

91 478,45

207 092,05

261 396,92

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	108 922,00	84 802,51
70610000 INSCRIPTION UNIVERSITE ETE	108 922,00	79 141,23
70620000 AUTRES PRESTATIONS		4 800,00
70850000 FRAIS ACCESSOIRES FACURES		861,28
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	170 000,00	212 000,00
74010000 SUBVENTION CDC	150 000,00	150 000,00
74220000 SUBVENTION FLECHEE MEAE	20 000,00	62 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	214,00	
79110000 TRANSFERTS DE CHARGES	214,00	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	362 003,32	312 830,65
75401000 SOUTIEN FCIER CHAMBRE NOTAIRE	150 000,00	150 000,00
75402000 SOUTIEN FCIER BARREAU	150 000,00	150 000,00
75403000 SOUTIEN FCIER CNHJ	40 000,00	
75404000 SOUTIEN FINANCIER CNGTC	12 000,00	
75413000 SOUTIEN FCIER NON AFFECTE	10 000,00	10 000,00
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	3,32	2 830,65
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	641 139,32	609 633,16
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	464 043,02	509 284,63
60410000 HONO. LIES AUX ACTIONS	85 973,01	97 125,00
60420000 SOUS-TRAITANCE	9 370,00	
60611000 EDF	754,74	564,03
60612000 GAZ	1 835,97	945,55
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN ET PETIT EQ	4 116,32	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 967,68	3 703,19
60680000 AUTRES MAT. ET FOURNITURES	23,99	998,30
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	58 385,33	56 554,16
61400000 CHARGES LOCATIVES	7 219,00	7 067,64
61521000 MENAGE LOCAUX	2 206,26	2 018,98
61560000 MAINTENANCE REPARATION	1 499,44	327,53
61561000 ABONNT INFORMATIQUE LOGICIEL	676,80	
61562000 HEBERGEMENT SERVEUR INTERNET	4 158,00	3 412,92
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	157,96	
61610000 ASSURANCE RAPATRIEMENT	4 044,63	3 121,92
61611000 RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOIT.	4 336,75	5 688,36
61612000 MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE	825,00	404,06
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	13 351,25	4 732,24
61850000 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	29 800,00	22 212,83
62260000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	23 739,99	18 000,00
62260100 HONORAIRES CABINET JEGARD	-1 188,00	5 008,80
62261000 HONORAIRES COMMUNICATION		9 300,00
62261100 HONORAIRES TRADUCTION	12 454,53	19 791,43
62262000 HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COM	5 116,52	2 965,20
62263000 HONORAIRES PAIE	672,18	6 720,00
62264000 SOUS-TRAITANCE ADMINISTRATIVE	8 963,72	
62265000 HONORAIRES DIVERS	33 537,00	
62300000 PUBLICI PUBLICAT RELAT PUBLI	549,91	
62310000 ANNONCES & INSERTIONS	1 109,33	
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	650,45	73,00

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
62380000 DONS		2 000,00
62440000 TRANSPORT ADMINISTRATIF		104,64
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	67 146,92	119 091,79
62513000 FRAS MISSION ACTIVITE		10 473,07
62520000 VOYAGE DEPL. CONGRÈS NOTAIRES		114,20
62560000 MISSIONS	151,89	88,79
62561000 FRAIS D'HEBERGEMENT CIUP	59 154,00	83 705,00
62562000 FRAIS HEBEGT. HOTEL UNIV ETE		6 194,32
62570000 RECEPTIONS	11 738,42	9 662,33
62580000 MISSIONS		2 049,00
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICAT	298,40	
62605000 FRAIS POSTAUX	358,50	384,88
62610000 FRAIS DE TELEPHONE	3 474,38	3 972,52
62621000 INTERNET	51,45	71,76
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	111,30	369,20
62711000 RECEPTION BUREAU CA AG		132,00
62712000 RECEPTION BUREAU CS		135,99
62800000 AUTRES SERV.EXT.DIVERS	5 250,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 718,93	1 515,98
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	2 748,00	
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	970,93	1 156,00
63780000 TAXES DIVERSES		359,98
Salaires et traitements	213 714,61	160 391,38
64110000 SALAIRES APPOINT. COMMIS. DE B	175 218,37	146 017,35
64120000 CONGES PAYES	5 151,00	-3 088,56
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	31 171,99	15 582,19
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 173,25	1 880,40
Charges sociales	79 331,60	65 291,22
64510000 COTISATIONS URSSAF	57 623,90	48 250,77
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 465,21	1 757,43
64530000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	7 349,65	
64531000 RETRAITE	11 281,14	13 583,51
64535000 CBCM		2 450,95
64580000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO		-1 527,84
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	611,70	776,40
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 634,57	10 996,87
68111000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 846,35	3 716,82
68112000 DOTATION IMMO CORPORELLES	6 788,22	7 280,05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	51 320,00	41 000,00
65700000 PART° FIN PARTENARIATS	50 320,00	40 000,00
65715000 PRIX ACCORDES ET THESES	1 000,00	1 000,00
Autres charges	25,05	3 708,03
65160000 DROITS D'AUTEUR LIES AUX ACTIV		1 038,06
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR.	25,05	2 669,97
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	824 787,78	792 188,11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-183 648,46	-182 554,95
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS FINANCIERS		
De participation d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé <i>76200000 PRODUITS AUTRES IMMOB. FINANC.</i>	234 604,91 <i>234 604,91</i>	221 906,12 <i>221 906,12</i>
Autres intérêts et produits assimilés <i>76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS</i>	384,30 <i>384,30</i>	130,15 <i>130,15</i>
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	234 989,21	222 036,27
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change <i>66600000 PERTES DE CHANGE</i>	15,98 <i>15,98</i>	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	15,98	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	234 973,23	222 036,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion <i>67100000 CHARGES EXCEP SUR OPER DE GEST</i>	3 309,51 <i>3 309,51</i>	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 309,51	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-3 309,51	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	48 015,26	39 481,32
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	3 333,33	
<i>78940000 REPORT. SUB ATTRIB. NON UTILIS</i>	<i>3 333,33</i>	
ENGAGEMENTS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement <i>68940000 ENGAGEMENT A REALISER S/SUB</i>	39 414,83 <i>39 414,83</i>	7 771,69 <i>7 771,69</i>
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	39 414,83	7 771,69
TOTAL DES PRODUITS	879 461,86	831 669,43
TOTAL DES CHARGES	867 528,10	799 959,80

FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

Comptes annuels au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	11 933,76	31 709,63
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	11 933,76	31 709,63

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

-3 309,51

ETATS DE GESTION

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	en %	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %
TOTAL DES RESSOURCES	108 922,00	100,00	84 802,51	100,00
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue	108 922,00	100,00	84 802,51	100,00
+ / - Production stockée				
+ Production immobilisée				
+ Autres				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	108 922,00	100,00	84 802,51	100,00
+ Cotisations et dons				
+ Subventions d'exploitation	170 000,00	156,07	212 000,00	249,99
- Consommation en provenance des tiers	464 043,02	426,03	509 284,63	600,55
- Subventions accordées	51 320,00	47,12	41 000,00	48,35
VALEUR AJOUTÉE	-236 441,02	-217,0	-253 482,12	-298,9
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 718,93	3,41	1 515,98	1,79
- Charges de personnel	293 046,21	269,04	225 682,60	266,13
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-533 206,16	-489,5	-480 680,70	-566,8
+ Produits de gestion courante	362 217,32	332,55	312 830,65	368,8
- Charges de gestion courante	25,05	0,02	3 708,03	4,37
+ Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	3 309,51	3,04		
- Provisions à caractère de charges				
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	-174 323,40	-160,0	-171 558,08	-202,3
+ Produits financiers	234 989,21	215,74	222 036,27	261,83
- Charges financières	15,98	0,01		
+ Résultat sur cessions d'actifs				
+ Provisions financières				
COÛT DE FINANCEMENT	234 973,23	215,73	222 036,27	261,83
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	60 649,83	55,68	50 478,19	59,52
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amortissements	12 634,57	11,60	10 996,87	12,97
+ Reprises sur amortissements				
- Dotations aux provisions				
+ Reprises sur provisions				
- Dotations aux fonds dédiés	39 414,83	36,19	7 771,69	9,16
+ Reprises aux fonds dédiés	3 333,33	3,06		
+ Subventions d'équipement virée au résultat				
RÉSULTAT NET	11 933,76	10,96	31 709,63	37,39